



Dans les bibliothèques, la culture pour tous, ce sont d'abord des moyens !

Nous agents des bibliothèques nous sommes réunis le 15 mars avec la CGT SCAAT.

Depuis le 1^{er} janvier notre **temps de travail** a augmenté à 38h25, les horaires fixes ont laissé la place aux **horaires variables avec pointages**, avec une plage fixe 10h/16h qui ne correspond en rien au fonctionnement des bibliothèques et se télescope avec l'organisation du travail, mettant les équipes sous pression. Depuis le 1^{er} janvier nous avons perdu des **jours de congés** et nous sommes à 27 jours sur chronotime (25+2 de fractionnement) comme tous les agents de la ville. Les agents n'ont eu aucune formation sur l'utilisation de chronotime laissant chacun à son isolement.

La pause méridienne désormais de 30 minutes (45 pour certains sites) qui ne laisse pas le temps pour beaucoup d'agents d'aller à la cantine et les obligent à s'organiser pour gérer leur déjeuner alors même que la **participation de l'employeur au repas** est une obligation légale. La question des repas le samedi et le dimanche alors que les cantines sont fermées a également été discutée.

Nous avons également discuté de la perte de la **prime d'installation** pour tous ceux, titularisés, qui étaient précaires à la ville précédemment et ceci en application du décret de 2019. Nous avons discuté de la mise en place des automates et des conséquences induites, nous avons discutés de la **disparition programmée des discothèques** et ceci sans concertation sur le réel besoin des parisiens, mais uniquement comme un objectif d'économie pour la ville qui va à l'encontre de l'accès à la culture le plus large possible. Nous avons listé par site les **postes vacants**, 100 en tout pour la DAC, mettant les équipes en surcharge de travail et désorganisant le fonctionnement des sites.

De tous ces éléments, nous décidons de lancer une pétition afin de poser nos principales revendications, que nous porterons à la direction avec la **CGT** :

Nous agents des bibliothèques nous revendiquons par notre signature :

- **Le refus de la perte des jours de congés : toujours pas une minute de plus, pas un jour de congés en moins, rétablissement des 8 jours de congés supprimés.**
- **Une plage fixe de présence qui corresponde au fonctionnement des bibliothèques comme avant cette réforme du temps de travail.**
- **Une formation pour tous à chronotime.**
- **Que la municipalité assume toutes ses obligations légales sur sa participation au repas : un temps raisonnable compté comme temps de travail pour aller vers la cantine la plus proche, et une solution pour les repas des agents travaillant samedi et/ou dimanche (cantine, prime, ticket restaurant...).**
- **Le rétablissement de la prime d'installation pour tous les titularisés, ou sa compensation.**
- **Que tous les postes vacants soient pourvus immédiatement.**

Nous agents des bibliothèques nous revendiquons par notre signature:

- **Le refus de la perte des jours de congés : toujours pas une minute de plus, pas un jour de congés en moins, rétablissement des 8 jours de congés supprimés.**
- **Une plage fixe de présence qui corresponde au fonctionnement des bibliothèques comme avant cette réforme du temps de travail.**
- **Une formation pour tous à chronotime.**
- **Que la municipalité assume toutes ses obligations légales sur sa participation au repas : un temps raisonnable compté comme temps de travail pour aller vers la cantine la plus proche, et une solution pour les repas des agents travaillant samedi et/ou dimanche (cantine, prime, ticket restaurant...).**
- **Le rétablissement de la prime d'installation pour tous les titularisés, ou sa compensation.**
- **Que tous les postes vacants soient pourvus immédiatement.**

Nom Prénom	Métier	Site	Signatures

**Pour tout contact : syndicat-cgt-sscaat@paris.fr
(Scanner les pétitions et les renvoyer à cette adresse mail)**